



DIOCÈSE DE PERPIGNAN - ELNE

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

VILLE ou VILLAGE

BAPTÊME DES ENFANTS EN ÂGE DE SCOLARITÉ (7-12 ans)

Autorisation parentale

Selon le droit civil français, un enfant ne peut être baptisé sans le consentement de ses deux parents. Si un seul parent demande le baptême, la non-opposition de l'autre parent doit être exprimée par écrit. En cas de séparation ou de divorce, ainsi que pour les parents qui ne sont pas mariés, l'autorisation écrite de chacun des deux parents est obligatoire.

Pour la célébration du baptême, on ne peut consentir à ce que l'un des deux parents soit exclu, si son désir est d'y assister.

Je soussigné(e) :

M, Mme, Mlle (nom – prénom):

père mère tuteur

Adresse :

Ville : Tél :

Adresse mail (en majuscule SVP) :

autorise mon fils **ma fille** (nom et prénom).....

né(e) le à **à se préparer**

et à recevoir le sacrement du Baptême.

Date

Signature obligatoire précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le père

La mère

Le tuteur

Le parrain et la marraine

Le choix du parrain et de la marraine doit tenir compte de leur foi et de leur vie chrétienne. Au moins l'un des deux doit être baptisé dans l'Eglise catholique, l'autre sera « témoin » du baptême. Il est recommandé que le parrain et la marraine aient reçu le sacrement de la confirmation et fait leur première communion. Normalement, ils doivent avoir seize ans accomplis : on ne prendra un enfant ou un adolescent comme parrain ou marraine, que s'il est inscrit au catéchisme et que si l'autre (parrain ou marraine) est un adulte.

Parrain :

Prénom et nom : Age : ans

Domicilié à

baptisé

confirmé

ayant communiqué

Marraine :

Prénom et nom : Age : ans

Domicilié à

baptisée

confirmée

ayant communiqué

I . LA DEMANDE

Le, moiprêtre soussigné,
ai reçu la demande de cheminement vers le baptême de :

Prénom(s) NOM

Fils – fille de et

Domicilié(e) à

Signatures : Le prêtre

L'enfant

Les parents

II . L'ENTRÉE EN CATECHUMÉNAT

Le

Prénom(s) NOM

est entré(e) en catéchuménat pour recevoir l'éducation de la foi de l'Eglise catholique et
cheminer vers le Baptême.

Signatures : Le prêtre

L'enfant

quelques membres de la Communauté

III . LE RITE PÉNITENTIEL

Date

Signatures : Le prêtre

L'enfant

Les parents

IV . LES SACREMENTS DE L'INITIATION CHRÉTIENNE (fiche récapitulative)

Prénom(s) NOM

a reçu les sacrements : de BAPTÊME le à

diocèse de Célébrant

de CONFIRMATION le à

de l'EUCARISTIE le à

Signature du prêtre :

REGISTRE DE CATHOLICITÉ

Diocèse de

Voir registre paroissial de Année Acte n°